

60 ANS

Fondée en 1953

Québec Pharmacie

Retour sur 60 ans d'histoire

Les lecteurs de *Québec Pharmacie* découvriront ou redécouvriront dans les pages qui suivent l'histoire rocambolesque d'une revue qui a traversé mille et un défis au fil des ans. Peut-il en être autrement quand on porte 60 ans d'histoire? Évidemment, il était difficile de tout raconter. Notre choix s'est donc porté sur les faits qui ont contribué à faire de *Québec Pharmacie* ce qu'elle est aujourd'hui, une revue de formation continue de haute qualité en français pour les pharmaciens du Québec, tous secteurs de pratique confondus. Il y aurait eu tant à raconter, tant de collaborateurs à nommer, à remercier, tant de lecteurs à qui exprimer notre gratitude pour leur confiance et leur fidélité. Sachez que, tous autant que vous êtes, vous faites partie de l'histoire de *Québec Pharmacie*. Bonne lecture!

Remerciements

Recherche historique :

Jean-François Bussières,
chef du département de pharmacie
et de l'Unité de recherche en pratique
pharmaceutique du CHU Sainte-Justine, et
Nancy Marando, historienne.

Rédaction :

Caroline Baril, **Christian Leduc**,
Jean-François Bussières, **Nancy Marando**

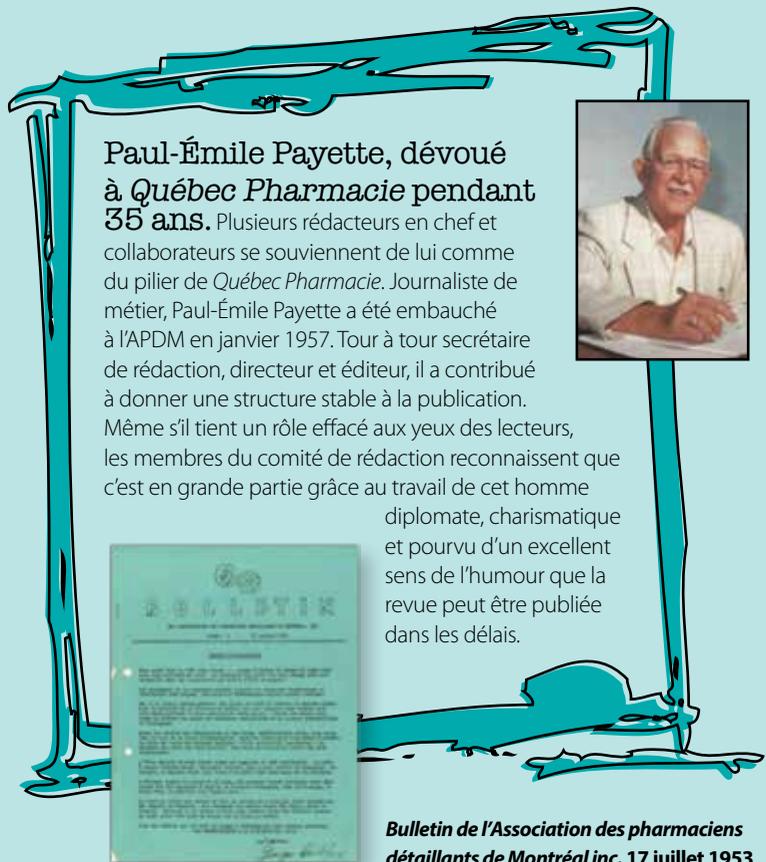
Jean-François Bussières et Nancy Marando ont également réalisé des entretiens vidéo avec bon nombre d'anciens rédacteurs en chef de *Québec Pharmacie*, qu'il est possible de visionner sur ProfessionSanté.ca

1950

Les débuts.

Québec Pharmacie voit le jour sous un autre nom il y a 60 ans. À l'époque, l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal (APDM), créée en 1939, qui deviendra des années plus tard l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), veut se doter d'un outil pour communiquer avec ses membres et diffuser ses revendications.

Le président de l'Association, le pharmacien Georges Chalifoux, propose de fonder le *Bulletin de l'APDM*. Le premier numéro est publié en mars 1953 et distribué aux 173 membres de l'association. Il compte deux feuilles recto verso. Dès 1954, le *Bulletin* est publié sur papier glacé, avec page couverture couleur et photos à l'intérieur.



Paul-Émile Payette, dévoué à *Québec Pharmacie* pendant 35 ans. Plusieurs rédacteurs en chef et collaborateurs se souviennent de lui comme du pilier de *Québec Pharmacie*.

Journaliste de métier, Paul-Émile Payette a été embauché à l'APDM en janvier 1957. Tour à tour secrétaire de rédaction, directeur et éditeur, il a contribué à donner une structure stable à la publication. Même s'il tient un rôle effacé aux yeux des lecteurs, les membres du comité de rédaction reconnaissent que c'est en grande partie grâce au travail de cet homme

diplomate, charismatique et pourvu d'un excellent sens de l'humour que la revue peut être publiée dans les délais.

Bulletin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal inc. 17 juillet 1953

1953

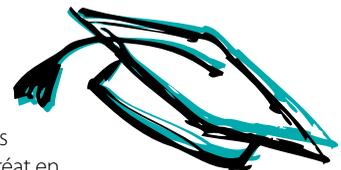


L'industrie pharmaceutique.

Les pharmaciens détaillants peinent à s'adapter aux répercussions de l'essor de l'industrie pharmaceutique sur leur travail qui a eu pour principal effet de faire disparaître les préparations magistrales de l'emploi du temps du pharmacien. En plus de composer avec une quantité croissante de nouvelles thérapeutiques, ils sont confrontés à l'augmentation de la consommation de médicaments, et par conséquent, à une augmentation du débit d'exécution des ordonnances.

Un baccalauréat obligatoire.

1953 Amendement de la *Loi sur la pharmacie* (adoptée pour la première fois en 1875) pour y ajouter de nouvelles dispositions sur la formation requise pour devenir pharmacien. Le baccalauréat en pharmacie devient la condition d'obtention de la licence de pratique. Les nouvelles dispositions de la Loi restreignent également les conditions permettant aux médecins d'ouvrir une pharmacie.



1950
suite

Le premier réseau social des pharmaciens !

Dans les années 1950, la majorité des pharmaciens sont des détaillants indépendants exerçant souvent seuls, parfois avec quelques employés, dans leur officine.

Le *Bulletin de l'APDM* vient combler le besoin d'échanger entre pharmaciens.

Activités sociales et information sur les membres constituent l'essentiel du contenu dans le but de créer un sentiment d'appartenance et renforcer les liens entre pharmaciens. Le *Bulletin de l'APDM* diffuse aussi des nouvelles du Collège des pharmaciens du Québec ou des universités ainsi que des comptes rendus des visites à l'étranger de laboratoires de compagnies pharmaceutiques afin de faire connaître aux pharmaciens détaillants ce secteur en pleine expansion dans l'après-guerre. Enfin, le *Bulletin de l'APDM* fait connaître les services de l'association offerts aux pharmaciens, comme les achats de groupe pour les fournitures de bureau, le plan d'assurance maladie, des liste de prix, etc.

Financement. La publication du Bulletin est entièrement financée par les cotisations des membres de l'APDM, ce qui ralentit l'offre de nouveaux services aux membres. C'est pourquoi on intègre de la publicité dans la revue dès 1954.

De la formation continue avant la lettre.

Les pharmaciens détaillants évoluent dans un monde économique de plus en plus concurrentiel. Après la Seconde Guerre mondiale, les pharmaciens doivent gérer des stocks de médicaments plus importants en provenance de l'industrie pharmaceutique. Par ailleurs, les épicerie et grands magasins ainsi que les pharmacies dites « modernes », c'est-à-dire qui offrent une section libre-service en ayant recours à un nombre croissant de commis, leur font de l'ombre. La survie du petit pharmacien propriétaire est menacée. L'APDM conçoit (avec la compagnie Johnson & Johnson) une formation permettant de combler les lacunes des membres dans le domaine administratif et commercial. En 1954, le *Bulletin* publie le « Programme de modernisation et d'entraînement du personnel ». Il vise en 14 leçons à répondre à trois préoccupations importantes des membres de l'APDM : l'utilisation de la publicité pour attirer la clientèle, l'aménagement des pharmacies pour augmenter les ventes et la formation du personnel pour en faire de bons vendeurs.



Bulletin APDM
mars 1954

1955

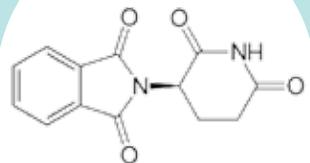
1954

L'industrie doit prouver la sécurité et l'efficacité.

À compter de 1951, les fabricants de médicaments doivent respecter les consignes émises par le Directeur fédéral des aliments et drogues. Ces règles sont resserrées en 1953 lorsqu'une modification à la *Loi sur les aliments et les drogues* les contraint à prouver la sécurité et l'efficacité des produits qu'ils proposent de mettre en marché.



Bulletin APDM
janvier 1955



Les effets dévastateurs de la thalidomide.

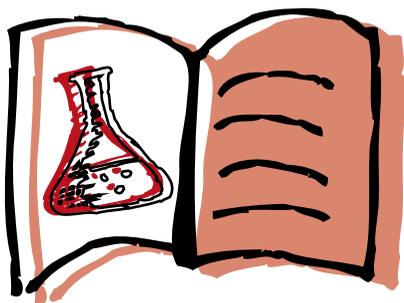
Au début des années 1960, un médicament destiné aux femmes enceintes cause des milliers de malformations congénitales à travers le monde. Un long débat judiciaire se déroulera ensuite durant les années 1960 et 1970 pour dédommager les victimes. Aujourd'hui, ce médicament est de nouveau utilisé, mais avec des indications et des restrictions particulières.

1960

Les revendications.

Le début des années 1960 laisse présager d'importants changements pour les pharmaciens avec notamment la réforme du système de santé. Le contenu du *Bulletin* de l'APDM est de plus en plus diversifié. Les inquiétudes de nature économique sont toujours présentes, mais de plus en plus d'articles font état de préoccupations sur la mise en valeur du rôle de professionnel de la santé du pharmacien.

À tous les pharmaciens. À compter de juin 1961, le *Bulletin de l'APDM* est distribué à tous les pharmaciens de la province, qu'ils soient membres ou non de l'association. Les dirigeants de l'APDM veulent «apporter à tous les membres de notre profession, surtout à ceux qui sont éloignés, la certitude qu'ils ne sont pas seuls. Qu'un peu partout [...], des frères mènent le combat et travaillent consciencieusement pour aider à améliorer la profession, surmonter nos difficultés, tout en rehaussant le prestige de la pharmacie.» (Numéro de juin 1961)



Entrée en force d'une première chronique clinique.

Afin de répondre aux besoins des pharmaciens qui désirent rafraîchir leurs connaissances scientifiques dans un contexte où les médicaments sur le marché se multiplient, le rédacteur en chef Georges Chalifoux contacte un jeune professeur de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. À compter de 1963, J. Auguste Mockle rédige la chronique *Pharmacopendium*, un condensé d'informations sur les médicaments où sont soulevés les aspects pharmacologiques, toxicologiques et thérapeutiques, avec une attention particulière portée aux effets indésirables et aux contre-indications.

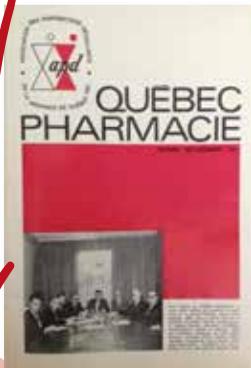
Enfin Québec Pharmacie !

Un concours est lancé en 1966 pour trouver au *Bulletin* un nouveau nom qui devra être «vivant, symbolique et reflétera les deux aspects de notre profession, à la fois professionnelle et commerciale», écrit Georges Chalifoux dans le *Bulletin de l'APDM* de septembre 1966.

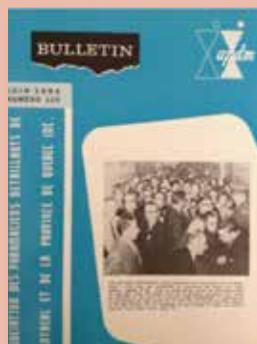
C'est finalement le nom soumis par J. Auguste Mockle qui est choisi parmi la quarantaine de suggestions reçues de la part des lecteurs et membres de l'APDM. À une époque d'effervescence nationaliste au Québec, l'équipe de rédaction sent le besoin de préciser que le choix d'un tel nom vise simplement à situer géographiquement le lieu des activités, à l'instar de revues

semblables publiées aux États-Unis et en Europe.

Le premier numéro de *Québec Pharmacie* paraît en février 1967. «Les rédacteurs ont rêvé de faire de notre revue une sorte de livre de chevet, un médium [...] qui nous servira à vendre notre profession [...], peut-on lire dans cette première édition.



1964



Bulletin APDM
juin 1964

1967

Des visions opposées.

L'année 1964 est le théâtre d'intenses débats au sein de la profession. L'Assemblée nationale se penche sur la *Loi sur la pharmacie* avec le projet de loi 96 (*Bill 96*). Deux visions du rôle du pharmacien d'officine s'affrontent sur l'encadrement professionnel et les pratiques commerciales. Exclusivité de la vente des médicaments, tenue de l'officine et présence obligatoire d'un pharmacien pendant les heures d'ouverture sont des enjeux abordés lors des débats auxquels participe le premier ministre Jean Lesage.

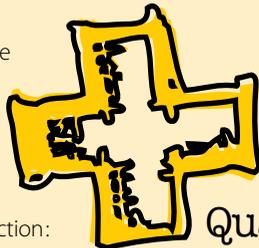


1970

Les combats syndicaux.

En 1970, l'Association des pharmaciens détaillants (qui n'utilise plus le mot Montréal dans son appellation) fusionne avec l'Association professionnelles des pharmaciens du Québec pour donner naissance à l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. À la même époque, l'amorce de négociations entre l'AQPP et les assureurs ainsi qu'avec le gouvernement se traduit par la présence accrue d'articles de nature syndicale dans *Québec Pharmacie*.

Une nouvelle mission. L'AQPP, en 1973, confie un nouveau mandat à l'équipe de rédaction: faire de *Québec Pharmacie* une revue d'avant-garde. Elle doit devenir « un outil de travail dont personne ne pourra se passer » et qui sera consultée fréquemment. Reflétant les enjeux du moment, une grande place est consacrée dans la revue à la refonte de la *Loi sur la pharmacie* et à ses règlements. Toujours centrée essentiellement sur la pratique et les préoccupations des pharmaciens communautaires, *Québec Pharmacie* ouvre ses pages à la pratique en établissement et publie, en 1975, une série d'articles sur les pharmaciens hospitaliers.



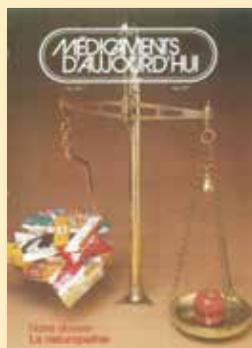
La pharmacie clinique s'impose.

À la fin des années 1970, l'introduction de la pharmacie clinique en milieu communautaire devient le sujet de l'heure et de nombreux articles visent à encourager l'application du concept.

Quand *Québec Pharmacie* a failli disparaître...

À compter de 1975, les dates de publication sont de plus en plus espacées et le nombre de pages ne cesse de diminuer. Le projet de remplacer *Québec Pharmacie* par une nouvelle revue est en branle. Le rédacteur en chef, le pharmacien André Bédard, veut lancer une revue scientifique sur le médicament destinée aux médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens dans le but de concurrencer les revues des fédérations médicales. Le dernier numéro de *Québec Pharmacie* paraît en septembre 1976 et à la même date est publié le premier numéro de *Médicaments d'aujourd'hui*. Faute de soutien publicitaire, seuls six numéros verront le jour.

La disparition de *Québec Pharmacie* privant l'AQPP de son outil de communication avec les membres, on décide de réactiver la publication dès 1977.



Médicaments d'aujourd'hui
mai 1977



À la défense des victimes de la thalidomide.

L'AQPP souhaite démontrer la conscience professionnelle et la solidarité sociale des pharmaciens dans le dossier de la thalidomide. De 1973 à 1975, le nouveau rédacteur en chef, le pharmacien Georges Roy, publie une chronique qui vient à la défense des 25 victimes québécoises qui n'avaient pas encore été indemnisées par la compagnie responsable.

1970

Réforme majeure du système de santé.

Le régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) entre en vigueur après des démarches politiques s'échelonnant sur quatre ans. L'État doit alors inscrire à son régime une population de quelque 5 millions de personnes et se doter de la capacité de traiter les millions de demandes de paiement provenant chaque année des professionnels de la santé.

1973



Création du Code des professions.

1973 Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, regroupe les lois régissant les professions sous le Code des professions. La nouvelle *Loi sur la*

pharmacie entraîne d'importants changements: une ordonnance n'est plus un ordre mais une autorisation de servir le médicament prescrit par le médecin; le pharmacien est désormais tenu d'établir un dossier pour chaque patient; l'obligation de renseigner le patient sur l'usage d'un médicament est précisé; on mentionne le droit de substituer un médicament prescrit par un autre de même dénomination commune; on précise les modalités pour la tenue d'une pharmacie, etc

1977



Les chaînes de pharmacie grande surface.

On assiste à l'émergence des chaînes de pharmacies grande surface. Le phénomène s'étend rapidement, les parts de marché de ces nouvelles pharmacies passant de 4,4% en 1970 à 40% en 1976.

1980

Au service de la pharmacie clinique.

Les nouvelles concernant les négociations avec le ministère des Affaires sociales et les assureurs ainsi que les comptes rendus du congrès annuel occupent une place de choix dans la revue. Si celle-ci vise toujours à traiter des questions d'actualité touchant les pharmaciens, le besoin de fournir aux lecteurs des articles cliniques est toujours présent. Une chronique d'information scientifique rédigée par les pharmaciens Janine Matte et Jacques Dumas fait son apparition en 1980.

➤ C'est le début d'une transformation en profondeur. La revue recrute des leaders de la profession dont la présence au sein du comité de rédaction permet d'étoffer le contenu scientifique. C'est à cette époque que sont jetées les bases d'une revue qui deviendra une référence pour tous les pharmaciens du Québec.



Création des Pages bleues.

À la fin de 1980, Claude Vezeau, premier pharmacien québécois détenteur d'un doctorat de pharmacie clinique, devient rédacteur en chef. Il propose de créer une chronique qui « aborderait une classe de médicaments ou une pathologie et proposerait une approche thérapeutique rationnelle ». Ces pages de couleur bleue seront placées au centre de la revue et trouées pour en faciliter le classement dans un cartable. Rédigées par Janine Matte et Michèle Lapointe, les premières Pages bleues, en 1981, portent sur les contraceptifs oraux.

L'instauration de la formation continue.

Dès 1981, la publication d'articles scientifiques aura pour but d'assurer la mise à jour des connaissances des lecteurs. Le premier questionnaire de formation continue est publié en janvier

1982. Les pharmaciens doivent y répondre et le retourner par la poste avant la date limite pour obtenir des crédits de formation continue de l'OPQ.

1983 ➤ Ajout de la chronique *Avez-vous entendu parler de...*

1984 ➤ Ajout des chroniques *À votre service sans ordonnance* et *Place aux questions*.



Québec Pharmacie
avril 1980

1984

L'implantation du comité de rédaction.

Pour soutenir le rédacteur en chef, une équipe de rédaction composée de pharmaciens de tous les milieux est formée pour voir à la production de la revue. Chacun des membres est responsable de recruter des auteurs pour la chronique dont il a la responsabilité (un fonctionnement qui a toujours cours aujourd'hui). Si les chroniques scientifiques sont confiées aux pharmaciens, des collaborateurs non pharmaciens sont aussi recrutés pour tenir des chroniques économiques ou légales.

1980

Le dossier patient s'impose.

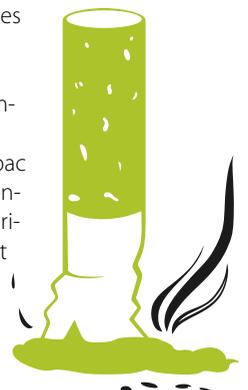
Au début des années 1980, le dossier patient devient indispensable pour permettre aux pharmaciens d'officine d'assurer un meilleur suivi de la pharmacothérapie. (Beaucoup de pharmaciens utilisaient des fiches à cet effet depuis les années 1960 et 1970). Cette époque coïncide également avec la montée de l'informatisation des départements de pharmacie et des pharmacies communautaires, même si certaines solutions avaient été développées durant les années 1970.



Un long débat sur le tabac.

En 1984, l'Ordre des pharmaciens du Québec recommande à ses membres de cesser le commerce du tabac sur une base volontaire.

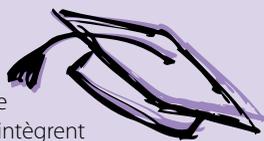
S'amorce alors un débat juridique et législatif qui se poursuit jusqu'à l'adoption de la *Loi sur le tabac*, en juin 1998.



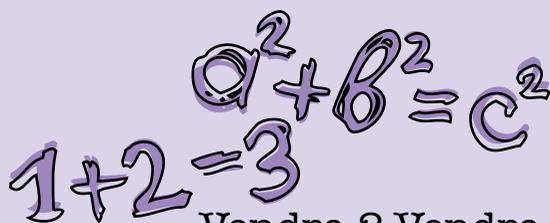
1990

Les soins pharmaceutiques.

Les années 1990 sont marquées par la publication de l'article de Hepler et Strand et la mise en valeur du concept de soins pharmaceutiques. En réponse à cet article et à cette mouvance, les facultés de pharmacie québécoises intègrent ce concept dans la refonte du diplôme de baccalauréat en pharmacie.



Des enjeux commerciaux. Même si la profession continue d'intégrer de plus en plus la clinique dans la pratique, la décennie est marquée par différents débats de nature commerciale, notamment le retrait définitif des produits du tabac des commerces adjacents aux pharmacies, la vente de produits homéopathiques, la remise en question par certains interlocuteurs du droit de propriété exclusif d'une pharmacie par des pharmaciens, etc. Tous ces enjeux vont marquer le contenu de la revue jusqu'au début des années 2000.



La révision linguistique: un bouleversement sous-estimé.

Les textes publiés dans *Québec Pharmacie* font uniquement l'objet d'une révision par les responsables de chroniques. Croyant fermement que la qualité du français dans la revue doit être irréprochable, la rédactrice en chef, Manon Lambert, instaure, en 1993, un processus de révision linguistique par une spécialiste. Plusieurs pharmaciens s'y montrent réfractaires au début, acceptant difficilement qu'une non-pharmacienne corrige leurs écrits. Avec le temps, ils s'y habituent et deviennent même dépendants de cette ressource afin que leurs articles soient publiés dans un français impeccable.

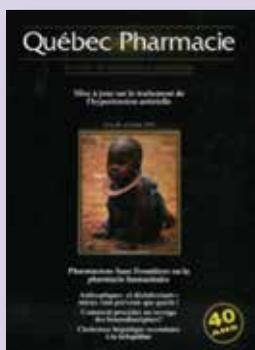
1993 - Ajout de la chronique *Pharmacovigilance*

1996 - Ajout de la chronique *À vos soins*



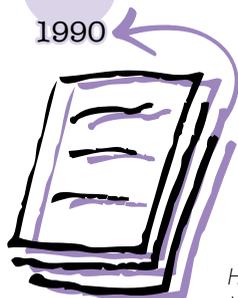
Vendra ? Vendra pas ?

En 1992, Publications Codex, entité créée par l'AQPP pour assurer la gestion de la revue et ainsi créer une distance relative face à l'association, jongle avec l'idée de se départir de *Québec Pharmacie*, qui ne se trouve pas en bonne posture financière. Publications Codex examine alors plusieurs propositions d'achat, dont l'une émane d'un groupe de cinq pharmaciens. Les membres du groupe sont convaincus « que *Québec Pharmacie* doit demeurer entre les mains de pharmaciens québécois ». Au final, toutes les propositions sont rejetées.



Québec Pharmacie
octobre 1993

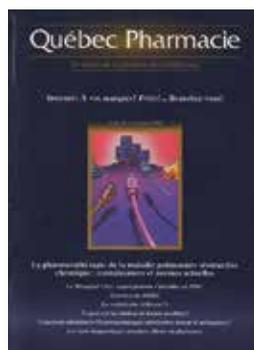
1990



Un article révolutionnaire.

En 1990, les chercheurs américains Linda Strand et C. Douglas Hepler publient dans le *American Journal of Health-System Pharmacy* un article détaillant leur notion des soins pharmaceutiques. Celui-ci devient

un texte de référence majeur et contribue à l'évolution de la pharmacie clinique vers les soins pharmaceutiques.



Québec Pharmacie
mars 1996

Un virage pour le système de santé.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon amorce au milieu des années 1990 l'une des grandes réformes du système de santé québécois: le virage ambulatoire. Ce virage consiste à écarter, voire éviter, les séjours en milieu hospitalier en misant davantage sur les services offerts dans la communauté.

1990

suite



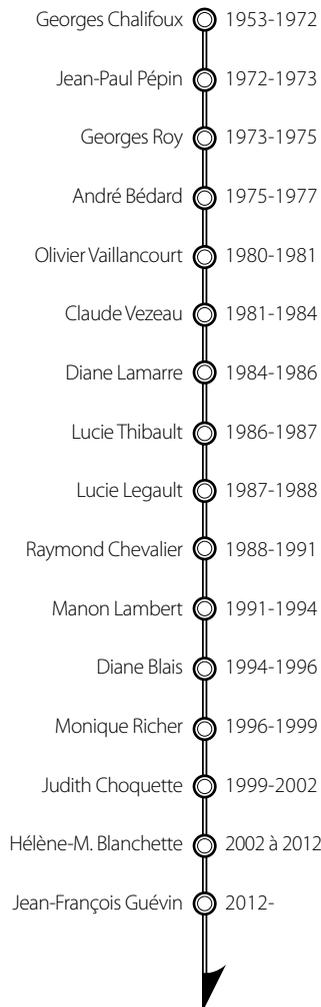
Des honneurs pour l'AQPP. Dans un éditorial de 1993, la rédactrice en chef Manon Lambert écrit ceci: « Si *Québec Pharmacie* a pu survivre et évoluer de si belle façon avec les années, on le doit à plusieurs membres de la profession. D'abord aux membres [...] de l'AQPP qui, malgré les difficultés économiques reliées à la publication d'une telle revue, ont su faire preuve d'altruisme. Plutôt que de se servir

de *Québec Pharmacie* pour défendre et promouvoir leurs stricts intérêts syndicaux et professionnels, ils ont choisi d'offrir un véhicule permettant de transmettre à tous les membres de la profession de l'information professionnelle et scientifique de haute qualité. »



Québec Pharmacie
avril 1998

Les rédacteurs en chef de *Québec Pharmacie*

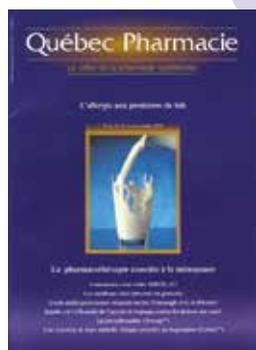


1999

1997

Une assurance spécifique pour les médicaments

Le gouvernement de Lucien Bouchard crée en 1997 le régime public d'assurance médicaments dans le but d'offrir une couverture aux Québécois qui ne sont pas admissibles à un régime d'assurance privé. La gestion du régime a été confiée à la Régie de l'assurance maladie du Québec.



Québec Pharmacie
octobre 1999



L'équipe de Québec Pharmacie lors d'une réunion de production en 1967. De gauche à droite: MM. Yvon LaCroix, chef de la publicité, Paul-Émile Payette, administrateur, J. Auguste Mockle, chronique scientifique, Roland Ouellet, adjoint au rédacteur, Georges Chalifoux, rédacteur en chef, Gilles Lemoine, président de l'APD, Gérard Bélair, chronique commerciale, Louis Landry, chronique humoristique.

2000

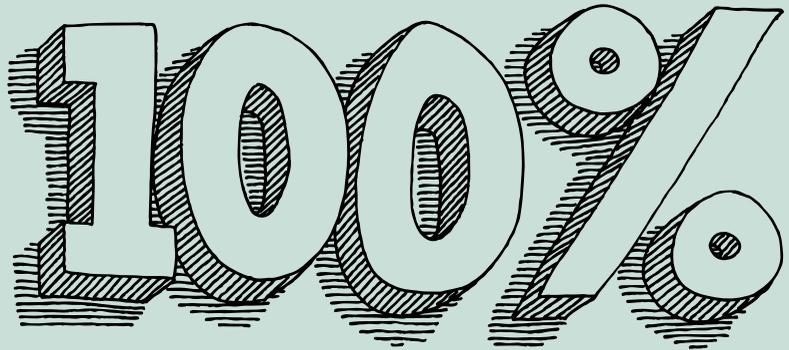
Changements de propriétaires.



En 2003, Publications Codex (l'AQPP) procède à la vente de *Québec Pharmacie* à la firme Pharmarketing. Ce changement de propriétaire est loin de passer inaperçu dans le milieu de la pharmacie. En plus de 50 ans d'histoire, c'est la première fois que *Québec Pharmacie* est dirigé par un non-pharmacien. Dès l'année suivante, en 2004, Pharmarketing vend la revue à Rogers Media (éditeur de *L'actualité pharmaceutique*). Ces changements successifs ne sont pas sans soulever l'inquiétude du comité de rédaction.

Une formation continue en ligne.

En 2009, le Groupe Santé de Rogers Media lance ProfessionSanté.ca, un portail interdisciplinaire destiné aux pharmaciens, médecins, infirmières et gestionnaires du réseau de la santé. La section Pharmaciens abrite Ma FC en ligne, où les lecteurs de *Québec Pharmacie* peuvent faire leur formation continue. Le télécopieur pour faire parvenir à l'éditeur les questionnaires de formation continue remplis est abandonné.



100 % formation continue. Poursuivant sur la lancée des années 1980 et 1990, alors que des chroniques scientifiques majeures avaient fait leur entrée dans *Québec Pharmacie*, le nouvel éditeur, avec l'appui du comité de rédaction, recentre entièrement la vocation de la revue sur la formation continue. D'ailleurs, les chroniques *Place aux questions*, *À vos soins*, *Avez-vous entendu parler de...*, *Pharmacovigilance*, *À votre service sans ordonnance*, sans oublier les *Pages bleues*, créées à cette époque, constituent aujourd'hui le cœur de la publication. Toutes les chroniques sont également dotées de questions de formation continue.



Québec Pharmacie avril 2001

2001

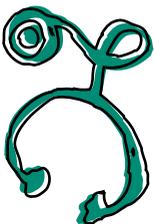
2003

2007

2008

Controverses autour de la Loi 90.

En adoptant le projet de loi 90 en 2003, l'Assemblée nationale désire moderniser le système professionnel et favoriser le partage des champs d'exercice des professionnels de la santé. Les ordonnances collectives sont l'un des moyens créés pour satisfaire à ces nouvelles exigences. Or, elles entraînent un litige important entre les pharmaciens et les infirmières.

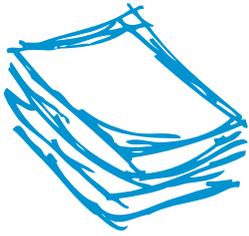


Québec Pharmacie mars 2008

Le doctorat professionnel fait son entrée.

En 2007, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal lance son doctorat professionnel en pharmacie (Pharm. D.), qui remplace le baccalauréat (B. Pharm.). Les premiers finissants obtiendront leur diplôme en 2011. La même année, la Faculté de pharmacie de l'Université Laval lance son propre programme de Pharm. D.





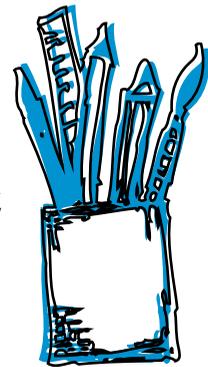
Des éditoriaux percutants

En 60 ans, il s'est écrit bon nombre d'éditoriaux dans *Québec Pharmacie*. Malgré les refontes graphiques, les ajouts ou les retraits de chroniques, l'arrivée ou le départ de nouveaux collaborateurs ou les changements de propriétaires, l'éditorial a toujours occupé une place de choix dans la revue. Sa présence, sa pertinence, sa notoriété n'ont jamais été remises en question.



Les rédacteurs en chef auront utilisé cette tribune de choix pour susciter des débats sur le développement et l'avenir de la profession. Relire les édits, c'est plonger au cœur de ce qui a fait réagir les pharmaciens au cours des 60 dernières années.

Homéopathie, substitution générique, délégation de la vérification contenant-contenu, retrait des produits du tabac des pharmacies, droit de propriété exclusif, instauration du dossier patient, présence obligatoire du pharmacien lors des heures d'ouverture d'une pharmacie (un sujet chaud dans les années 1960!) et des centaines d'autres sujets encore ont fait l'objet d'éditoriaux bien sentis qui ont contribué à alimenter la réflexion des pharmaciens.



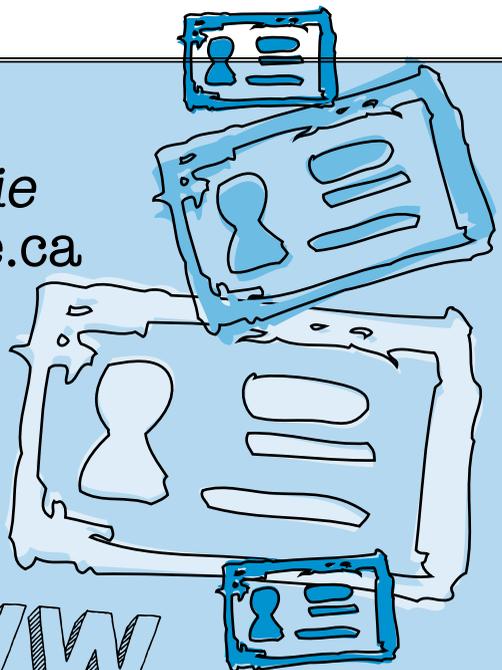
Les 60 ans de Québec Pharmacie sur ProfessionSanté.ca

À voir Des entrevues vidéos avec 11 anciens rédacteurs en chef, réalisées par Jean-François Bussièrès et Nancy Marando, où il est question de formation continue, d'enjeux de profession et de la place qu'occupe *Québec Pharmacie* dans le cœur des pharmaciens.

À lire Les parcours de ces rédacteurs en chef

À consulter Un de leurs éditoriaux les plus marquants

Pour sourire Galerie-photos de certaines publicités publiées dans *Québec Pharmacie* entre 1960 et 1990.



2010

Une histoire à poursuivre.



Plus de 10 ans après avoir été vendue à Rogers Media, *Québec Pharmacie* consolide sa mission scientifique. En publiant 10 fois par année des numéros parfois volumineux, parfois plus modestes, *Québec Pharmacie* poursuit ses efforts soutenus pour proposer aux pharmaciens des chroniques scientifiques de haute tenue, révisées par les pairs. *Québec Pharmacie* n'est plus la propriété de pharmaciens comme ce fut le cas au cours de ses 50 premières années d'existence, mais le contenu de cette revue est encore et toujours rédigé par des pharmaciens pour des pharmaciens. Cela n'a jamais changé. Et la petite équipe, chez Rogers, qui s'active à produire pour vous ce joyau qu'est *Québec Pharmacie* – auquel la profession est si attachée –, y met beaucoup de cœur.



Longue vie à *Québec Pharmacie* !

Aujourd'hui, le rayonnement de *Québec Pharmacie* dépasse les frontières du Québec.



Québec Pharmacie
février - mars 2010



Québec Pharmacie
juin 2011



Québec Pharmacie
février - mars 2013



Québec Pharmacie
juin 2013

2010

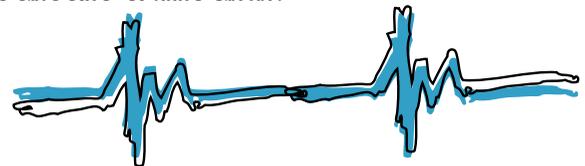
2013

Une loi prometteuse.

En décembre 2011, les députés de l'Assemblée nationale du Québec adoptent à l'unanimité une loi octroyant de nouvelles responsabilités aux pharmaciens. La Loi 41 leur permettra notamment de prescrire des médicaments pour certaines conditions mineures, ainsi que de prolonger et d'ajuster certaines ordonnances. La loi devait entrer en vigueur le 3 septembre 2013, mais cette date a été repoussée pour permettre au gouvernement et à l'AQPP de s'entendre sur la rémunération des pharmaciens.



Un débat sociétal sur l'aide médicale à mourir.



Bien que les questions entourant l'euthanasie, le suicide assisté et l'aide médicale à mourir sont débattues depuis des décennies, c'est en 2010 qu'une commission parlementaire est mise sur pied pour tenter de trouver des balises légales sur le droit de mourir dans la dignité. Le projet de loi 52 est déposé en juin 2013, mais il n'a pas encore été adopté par les députés de l'Assemblée nationale.